

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 15 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

**Nous recherchons, pour l'habitat inclusif de Ploumagoar (22) et le GEM Le Phare (22) :**

## **Un.e Animateur.trice Vie Sociale et Partagée (H/F)**

Convention collective du 15 mars 1966

CDD à temps partiel de 0,5 ETP pour une durée de 6 mois renouvelable

**à pourvoir pour le 01/05/2023**

### **CONTEXTE**

L'habitat inclusif de Ploumagoar conçu pour 4 personnes en situation de handicap est à la fois une organisation qui fait du lieu d'habitation de la personne son logement personnel, une réponse au besoin de logement et d'aide, d'accompagnement et de surveillance et une insertion active dans la vie de quartier, l'environnement de proximité.

Le Groupe d'entraide Mutuel (GEM) Le Phare situé à Paimpol permet aux personnes en situation de handicap présentant un trouble du neurodéveloppement et/ou des troubles psychiques de rompre l'isolement et de favoriser le lien social et d'être un lieu ressources, d'écoute et de soutien.

### **MISSIONS**

En lien avec le responsable de service, l'animateur.trice vie sociale et partagée a pour principales missions : :

Pour l'habitat inclusif :

- D'organiser et animer l'habitat inclusif tout en veillant au libre choix des habitants à l'égard des prestations et des services qui pourront être proposés ;
- D'élaborer avec les habitants le projet de vie sociale et partagée, en s'assurant de la participation de chacun d'entre eux et participer à la communication autour de l'habitat ;
- De développer et organiser des partenariats avec l'ensemble des acteurs concourant à la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée, notamment avec les professionnels d'opérateurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires, ainsi qu'avec les acteurs locaux et associatifs, dans le respect du libre choix de la personne.

Pour le GEM :

- Aider les personnes fréquentant le GEM à rompre l'isolement, à retisser du lien social et à s'entraider dans la vie courante ;
- Développer les activités du GEM en lien avec une animatrice présente sur place sur propositions des adhérents ;
- Participer à la création des outils communs du GEM.

### **PROFIL**

- Idéalement formation qualifiante du médico-social, avec de bonnes connaissances sur les TSA ;
- Personne de confiance avec esprit d'ouverture et d'écoute, créativité, adaptabilité, disponibilité et bienveillance ;
- Connaissance handicap et pathologie associées appréciées
- Permis B exigé

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation  
à l'attention de Monsieur le directeur des habitats inclusifs et incubation **pour le 15/04/2023**  
sur [emploi@apajh22-29-35.org](mailto:emploi@apajh22-29-35.org)